

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant reclassement et nomination de  
Monsieur GANGA Philippe, Surveillant-  
Général de 7ème échelon des cadres des  
Services Sociaux (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS ;

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article  
47 de la Constitution du 8.7.79 ;

(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-  
tionnaires ;

(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rému-  
nérations des fonctionnaires ;

(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation  
des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.62 portant  
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et  
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret 64/165/FP-BE du 22.5.64 fixant le statut com-  
mun des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carriè-  
re et reclassements notamment en son article 1er paragraphe 2 ;

(/u le décret 67/304/MT.DGT du 30.9.67 modifiant le tableau  
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant  
et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret  
64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Ensei-  
gnement ;

(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonne-  
ments indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire  
du Congo ;

(/u le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier  
Ministère, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret 80/644 du 26.12.80 portant nomination des Mem-  
bres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avance-  
ments des agents de l'Etat ;

(/u le rectificatif 81/016 du 26.01.81 au décret 80/644 du  
26.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret 81/017 du 26.01.81 relatif aux intérim des  
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret 81/707 du 19.10.81 complétant l'article 2 du dé-  
cret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des  
agents de l'Etat ;

(/u l'arrêté 4055/MEN.DPAA.SP du 30.6.81 portant promotion  
des fonctionnaires des cadres des catégories A II et B I des Ser-  
vices Sociaux (Enseignement) avancement 1979 ;

(/u la lettre n°3101/MEN.DPAA du 26.11.80 du Directeur du Per-  
sonnel et des Affaires Administratives transmettant le dossier de  
l'intéressé ;

(/u la demande de l'intéressé en date du 30.10.80 ;

D.B.

D.C.F.

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées des décrets n°s 64/165/FP-BE, 67/304/MT.DGT, et 81/707/SGG des 22.5.64, 30.9.67 et 19.10.81 susvisés, Monsieur GANGA Philippe, surveillant général de Lycée de 7ème échelon, indice 1180 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Direction Régionale de l'Enseignement à Brazzaville, titulaire de la Licence en Droit (Option Droit Privé) délivrée par l'Université Marien NGOUABI, est reclassé à la catégorie II, hiérarchie I et nommé Professeur de Lycée de 5ème échelon, indice 1240. ACC=néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1978-1979, et de la solde pour compter du 19.10.81, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 13 Juillet 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Éducation  
Nationale,

- Antoine NDINDI-CBA. -

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale

- Bernard COMBO MATSIANI. -

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA. -

Le Ministre des Finances,

- Itihi Osetoumba LEKOUNDZOU. -

AMPLIATIONS :

JORPC.	1
DGTFF/DFP.	3
D.B.	3
D.C.F.	1
MEN.	2
DPAN.	2
DOSSIER.	3
INTERESSE.	1
SGCM/SC.	2